

## *Stage de fin d'études - durée 6 mois*

Niveau M2 - ingénieur

### **Etude sur les tensions liées à l'assainissement dans la Vallée de la Garonne (bilan et prospective)**

#### La collectivité d'accueil

Le SMEAG est un Syndicat mixte ouvert. A ce titre, il est un acteur de la politique de l'eau aux côtés des Collectivités et de l'Agence de l'eau. L'objectif du SMEAG, avec l'appui de ses six collectivités membres (4 Départements 31-82-47-33 et 2 Régions - Occitanie et Nouvelle Aquitaine), est de promouvoir une gestion coordonnée de la Garonne. Le SMEAG est la structure porteuse du SAGE « Vallée de la Garonne ».

Plus d'informations sur : [www.smeag.fr](http://www.smeag.fr) ou [www.sage-garonne.fr](http://www.sage-garonne.fr)

#### Le contexte

Le SAGE « Vallée de la Garonne » est mis en œuvre. Au regard du périmètre étendu du SAGE, des spécificités de chaque commission géographique, des enjeux de développement urbain, de pression foncière, de changement climatique, d'augmentation de la population, la Commission Locale de l'Eau y a défini l'objectif général III « *Intégrer la politique de l'eau dans la politique d'aménagement* ».

Les effets du changement climatique et les pressions sur les usages de la ressource en eau augmentent considérablement la tension sur les milieux naturels. La diminution des débits naturels des cours d'eau impacte également la capacité auto épuratoire des milieux.

L'augmentation démographique (environ 1,5 millions d'ici 2050) laisse présager l'accroissement de pressions en particulier dans les zones urbaines : besoins en eau potable, rejets domestiques, recalibrage des cours d'eau, endiguements, imperméabilisation des sols, ...

#### Les missions

En complémentarité des travaux des services de l'Etat, de l'AEAG et des collectivités (démarche "PDOM"), le travail a pour ambition de disposer d'une vision globale et prospective (au regard des effets du changement climatique) sur les pressions d'assainissement à l'échelle du corridor Garonne et de leurs impacts potentiels (ponctuels et cumulatifs) sur le fleuve et notamment le bouchon vaseux.

Il s'agit principalement d'engager les dispositions I.20 et I.21 du SAGE :

- Elaborer un diagnostic d'assainissement (état du parc des stations d'épuration, état de saturation, process, niveau de rejet actuel, etc.) sur la vallée de la Garonne,
- Structuration des données disponibles à l'échelle de la Garonne,
- Identifier les cours d'eau sensibles et les systèmes d'assainissements ayant un impact fort sur les cours d'eau,
- Produire une carte de « sensibilités assainissement » résultant d'une analyse des enjeux par bassin versants,
- Concevoir une note d'enjeu à destination des élus et techniciens.

*La CLE recommande de communiquer sur l'enjeu assainissement auprès des acteurs du territoire et sur les moyens de protection et de préservation existants, dont la gestion alternative des eaux pluviales et les solutions fondés sur la nature.*

*En parallèle, la CLE recommande aux rédacteurs des documents de planification d'assurer la protection des espaces naturels dont les cours d'eau. Le zonage et le Règlement ainsi que les orientations doivent conduire à protéger ces espaces. L'étude doit donc permettre à ces acteurs d'aller plus loin dans l'intégration des enjeux Eau & Urbanisme.*

Le stagiaire devra fournir une carte et un document de communication sur l'assainissement en présentant les enjeux et les principales actions à mettre en œuvre. Il devra également produire un document explicatif de la méthodologie employée accompagnant le résultat final (couche cartographique finale).

Les documents produits par le stagiaire viendront alimenter les éléments de diagnostic communiqués aux collectivités en charge de l'assainissement ainsi que des acteurs compétents en matière d'élaboration des SCoT et PLUi. Les données viendront alimenter l'outil AG EAU du SAGE.

Ce travail devra se faire en concertation étroite avec les partenaires techniques (collectivités compétentes en assainissement, DDT(M), Conseils Départementaux notamment ceux qui disposent de SATESE, Agence de l'Eau Adour-Garonne, acteurs GEMAPI, structures compétences en urbanisme...) et avec une mobilisation si besoin des groupes de travail de la CLE.

Le déroulement du stage sera accompagné par le chargé de mission SAGE Eau-Aménagement-Urbanisme, en lien avec l'équipe projet.

### Le profil et compétences / conditions d'accueil

Formation technique d'ingénieur/master dans le domaine concerné

Compétences souhaitées :

- Connaissance des démarches SAGE,
- Connaissances en urbanisme et aménagement,
- Connaissance du SIG (QGis) et des logiciels de bureautique,
- Bonnes capacités orales, rédactionnelles et de synthèse,
- Savoir travailler en équipe.

Gratification selon réglementation en vigueur.

Prise en charge des frais liés aux déplacements effectués dans le cadre du stage.  
Poste basé à TOULOUSE. Permis B indispensable.

### Contacts :

Daniel ROCHE, Chargé de mission SAGE Eau-Aménagement-Urbanisme : [daniel.roche@smeag.fr](mailto:daniel.roche@smeag.fr)  
Marianne GINESTA, Responsable des Ressources Humaines, [marianne.ginesta@smeag.fr](mailto:marianne.ginesta@smeag.fr)